

Conseil de quartier Paul Bert



Associations
nos énergies !

Le 31 mai 2012

Relevé de décision du mardi 15 mai 2012

Présents :

15 habitants

L'équipe d'animation : **Chantal Nonis, Michèle Boisson, Naïma Akkar et Nourredine Kaddouri**

Elus :

Les élus : Christine Ratzel-Togo maire adjointe à l'Economie Solidaire, la prévention des exclusions et référente du quartier Paul Bert, **Daniel Garnier**, maire adjoint à l'enseignement.

Excusé :

Monsieur Jean François Monino maire adjoint aux travaux publics

Administration :

Olivier Lutz directeur des bâtiments et des moyens techniques, Ericka Violeau son adjointe, Nathalie Incorvaia chargée de mission développement local

Ordre du jour :

- **Présentation du futur groupe scolaire prévu sur le site de la Documentation Française**
- **Point sur les enveloppes de quartier pour 2012**
- **Bilan du repas de quartier du samedi 12 mai et programme des initiatives estivales de l'équipe d'animation**
- **Questions diverses**

Christine Ratzel introduit le conseil avec Chantal Nonis en donnant l'ordre du jour et en remerciant Daniel Garnier d'avoir répondu à l'invitation de l'équipe d'animation. Le nouveau groupe scolaire s'inscrit dans un contexte global en rapport avec les transformations de la ville. Tout d'abord une démographie galopante, avec une augmentation depuis quinze ans de 1000 à 1500 naissances par an, à laquelle s'ajoute la construction de nouveaux logements apportant de nouveaux besoins. Depuis le début de la mandature, l'équipe municipale a entrepris la construction de 3 établissements :

1. Wangari Maathai (élémentaire) et Françoise Dolto (maternelle). Ce groupe scolaire a été livré sur le quartier Vallès en octobre 2010 grâce à un partenariat public/privé, avec un paiement différé qui n'a démarré qu'en janvier 2011.
2. Robert Doisneau (maternelle) et Maria Casarès (primaire) sur le Landy en partenariat avec la ville de Saint Denis, avec une maîtrise d'ouvrage publique intercommunale. Ce groupe scolaire a été livré en septembre 2011.
3. Pour la rentrée 2013 il faudra un nouveau groupe scolaire. Il fallait trouver des terrains disponibles avec une surface importante, environ 5 à 6 000 m² 2 pistes étaient envisagées à la Documentation Française et à Sadi Carnot. C'est le site de la documentation française qui a été retenu. Ensuite le cahier des charges est le plus ambitieux possible : clarté, circulations, mutualisation des espaces.

Même si un nouveau collège est indispensable il ne sera sans doute pas construit avant 2017. Olivier Lutz expose les aspects plus techniques et l'originalité de ce projet qui est réalisé en maîtrise d'ouvrage publique.

Daniel Garnier termine par la philosophie générale de ce projet. En effet il a été sélectionné à l'unanimité (ce qui est très rare) par le jury constitué de membres de l'Education Nationale, de parents d'élèves, d'élus et d'architectes.

Les centres de loisirs maternel et primaire seront inclus dans le groupe scolaire, ce qui permettra une mutualisation des espaces et un fonctionnement plus souple pour les équipes éducatives. Les salles d'informatique, de vidéo, d'art plastique et d'évolution seront mutualisées ce qui permettra également une réduction des coûts d'investissement. Les espaces communiquent entre eux et permettent des ajustements. Suivant les effectifs parfois fluctuants ; à ce titre, deux classes peuvent être affectées à l'une ou l'autre des écoles.

A priori, pour la rentrée 2013 il y aura 9 à 10 classes pour la maternelle et 14 à 15 classes pour le primaire, mais cela pourra s'ajuster à l'avenir en fonction des besoins. Il sera plus facile de travailler à une meilleure rationalisation des secteurs scolaires et d'offrir aux enfants comme à l'ensemble des familles un parcours plus cohérent.

Ericka Violeau qui a étroitement travaillé avec le cabinet d'architectes présente le projet en images, le restaurant, la loge et le logement de fonction du gardien. Des plans et des perspectives ont été exposés au repas de quartier du 12 mai dernier et sont toujours disponibles à la salle de quartier.

Une des difficultés de ce projet était que le terrain n'a pas d'accès direct de la rue, 2 accès différents ont donc été prévus :

1. Un principal par la venelle du 19 rue de Presles
2. Un secondaire, non ouvert au public, par la venelle du Vivier donnant sur la rue H.Barbusse.

L'orientation est multiple : Ouest-Nord / Est-Sud, l'école se développe vers l'intérieur et l'espace vert situé sur le territoire de la cité OPH Presles/ Barbusse, où a eu lieu le repas de quartier, servira d'esplanade. Il permettra de visualiser l'équipement scolaire, la cour de récréation et sa façade sud. La nouvelle voie d'accès à l'école par le 19 rue de Presles permettra de traverser à terme l'ensemble de l'îlot, jusqu'au passage des Roses, avec la création à terme de circulations douces afin de désenclaver cette parcelle qui deviendra particulièrement dense avec l'accueil de ce nouveau groupe scolaire. Elle permettra également le désenclavement de l'ensemble de logements gérés par la RIVP.

D'ores et déjà une rue intérieure à l'ensemble du groupe scolaire pour la distribution des locaux apporte une clarté et un agrément de circulation perceptible depuis la venelle.

L'objectif est de créer un ensemble avec des espaces autonomes permettant une distinction entre enseignement et loisir, tout en gardant des possibilités d'adaptation pour une ouverture possible vers l'extérieur.

Ainsi les deux salles d'évolution des écoles de 180 m² chacune, en rez de chaussée, avec des accès direct par les cours de récréation (donc sans traverser des locaux d'enseignement) peuvent être ouvertes en dehors des horaires des écoles pour des activités diverses.

Des riverains de l'impasse du Vivier font part de leurs inquiétudes sur l'utilisation de l'impasse et posent une série de questions.

Monsieur Lutz précise qu'il s'agit bien d'un accès secondaire et technique : accès privé au logement de fonction, accès livraison pour la restauration, accès aux locaux techniques et éventuellement une relation directe entre l'école et la rue H.Barbusse (l'accès principal et public de l'école se situant par la rue de Presles). C'est une circulation douce, à dominante piétonne. Le souci de maintenir une présence humaine pour l'équipement scolaire sera résolu avec un logement de fonction, une loge positionnée à l'entrée principale et un poste de gardien, mais aussi, du fait de l'amplitude horaire de l'équipement par plusieurs salariés. Les accès à un équipement scolaire ne sont pas libres.

L'impasse du Vivier, propriété de l'OPH, pose actuellement des soucis d'entretien et de gestion de cet espace du fait du stationnement sauvage sur la voie et sur le bateau à l'entrée coté rue H.Barbusse (la barrière posée limite peu les problèmes). Ils devraient se résoudre par la requalification de cette venelle, actuellement à l'étude.

Le budget en coût des travaux est de 15 millions €. En ce qui concerne la pollution des sols, les études de risques et les préconisations réglementaires de l'Agence Régionale de Santé ont montré l'absence de risques sanitaires pour les usagers de groupe scolaire. Par contre, les terres qui seront enlevés pour la réalisation du bâtiment seront mises dans des décharges particulières. Egalement, l'état des sols nécessite des injections de béton pour combler des zones de dissolution de gypse. Ces deux points sont intégrés dans le coût des travaux.

Le premier coup de pioche est prévu pour juin 2012 pour un groupe scolaire qui doit ouvrir en septembre 2013 pour un total de quatorze mois et demi de travaux.

Les prestations sont proches du label Haute Qualité Environnemental (sans la certification) Par exemple les toits seront végétalisés et formeront comme une cinquième façade et la production d'eau chaude pour le restaurant et la cuisine utilisera des capteurs solaires.

Pour terminer l'exposé Daniel Garnier parle de l'aspect extérieur de l'école qui entre autres a séduit le jury, une façade qui évoque des crayons de couleur par la mise en œuvre ponctuelle de brise soleils verticaux colorés en céramique émaillée.

Le second point de l'ordre du jour est traité par Chantal Nonis : l'équipe d'animation a pris la décision pour l'année 2012 de ne pas soumettre de projet d'enveloppe de quartier cette année et de garder la somme pour un investissement plus ambitieux l'an prochain. En effet d'une part les projets qui étaient parvenus à la salle de quartier (pose de ralentisseurs et d'un radar) concernaient plutôt la sécurité de circulation et ils ont été pris en compte par les services de la voirie. D'autre part ils ne concernaient pas l'embellissement à proprement parler du quartier. La présidente par intérim du quartier relance le processus et invite tout un chacun à s'investir davantage au sein de l'équipe. Un point est fait sur les projets de l'an dernier qui n'ont pas été réalisés. Tous les projets ont été traités mais certains étaient irréalisables, car l'argent public ne peut être investi sur de l'espace privé.

Il faudrait davantage de propositions comme sur d'autres quartiers par exemple : le fleurissement ou l'éclairage renforcé de certains espaces, l'aménagement de panneaux associatifs à des points stratégiques permettant la circulation d'informations spécifiques sur le quartier...

Un point est fait sur la fête de quartier du samedi 12 mai, le terrain de pétanque « Jean Louis Querbes » a été inauguré, la famille s'est montrée particulièrement satisfaite de l'évènement et s'est jointe aux participants pour un tournoi sympathique et chaleureux à l'image de notre ancien président. Une après-midi sympathique vraiment intergénérationnelle, même si on espérait davantage de participation surtout pour le repas du midi, peut-être qu'en soirée c'est plus facile, une chose est sûre c'est difficile de fédérer disent unanimement les membres de l'équipe d'animation présents. Cependant le terrain a bien servi, il est bien placé et de nouveaux moments festifs y seront organisés à l'avenir.

En tant que représentante du Fonds d'Initiatives Locales Chantal Nonis encourage les habitants à s'investir également autour d'initiatives festives permettant de redynamiser l'ambiance entre les habitants et de fédérer les initiatives particulières. La salle de quartier peut vous accompagner à faire vivre vos projets.

Deux initiatives sont actuellement proposées par l'équipe :

- Une sortie au musée de la grande guerre à Meaux, afin de clôturer l'initiative autour de la mémoire et de passer un bon moment ensemble en dehors du quotidien. **Samedi 7 juillet 2012** avec un départ en car à la journée. Une participation de 10€avec le car et l'entrée au musée (prévoir un pique-nique) et de 21€avec l'option restaurant.
- Une sortie à la mer le **samedi 4 août 2012 à Veules les roses**, un petit village charmant à coté de Dieppe avec plusieurs options possibles (plage, visite...)

Pour terminer le conseil, on évoque la fête des voisins qui a lieu cette année le vendredi 1^{er} juin, du matériel (affiches, tee-shirts, ballons) est à votre disposition à la salle de quartier et au service Démocratie Locale et Développement Social des Quartiers situé au 7 rue A.Domart.

Sans questions diverses le conseil se termine à 21h.